



COMMISSION EXECUTIVE FEDERALE DU 7 SEPTEMBRE 2021

-Rappel : le prochain **Conseil Fédéral**, de rentrée, se tiendra le LUNDI 4 OCTOBRE à 9heures, par Skype (en présentiel pour les membres de la CEF). Le lien et l'odj seront adressés aux syndicats ultérieurement, en rappel de la date.

Si les quatre Conseils Fédéraux trimestriels sont toujours importants, s'agissant de l'instance décisionnaire de notre Union Fédérale, celui-ci l'est tout particulièrement. En effet c'est le dernier avant le **Congrès extraordinaire des 25 et 26 novembre** et sera donc en partie consacré à la préparation de ce congrès.

Précisions : chaque syndicat dispose de trois voix lors de votes au cours d'un conseil fédéral. Cependant s'agissant d'une tenue à distance, une délégation peut être plus nombreuse.

Pour participer : en mandat syndical ou en article 8-21(peut être également demandé par le DS pour tout adhérent sans mandat).

En l'absence d'article 8-21 (syndicat non représentatif) demande urgente à la fédé d'adresser à son DRH une demande de Congé de Formation Economique Sociale et Syndicale.

-Congrès Extraordinaire des 25 et 26 novembre (par Skype, convocation parvenue aux syndicats par ailleurs).

Le congrès ordinaire ayant été reporté à mai 2022, l'objet principal de ce congrès extraordinaire est de traiter du sujet urgent que constitue de l'avenir de la fédé, ce qu'en attendent les syndicats, les moyens en temps militant qu'ils sont prêts à y investir. Les lecteurs des Comptes Rendus des CEF ont pu constater combien le fonctionnement en mode dégradé de la CEF issue du congrès de 2018 est un sujet prégnant, au regard de son étiolement en termes de membres actifs.

Nous réitérons avec insistance la sollicitation de candidatures à remonter par les syndicats pour la constitution de la CEF qui devra sortir renforcée du congrès extraordinaire pour œuvrer jusqu'au congrès de 2022 et au-delà (ce congrès verra des membres actifs actuels quitter la CEF compte tenu de leur départ en retraite).

Deux camarades élu-e-s au CSE de SUD UCANSS se sont d'ores et déjà porté-e-s volontaires estimant qu'une CEF forte et dynamique est indispensable à la vie de l'Union Fédérale. **D'autres candidatures sont indispensables.**

-Journée d'action interprofessionnelle et intersyndicale du 5 octobre (SOLIDAIRES, FO, CGT, FSU et organisations étudiantes et lycéennes UNEF, FIDL, UNL, MNL)

Il s'agit d'une journée d'action et revendication en faveur des urgences sociales générées par la crise sanitaire et économique, dont l'augmentation des salaires, contre les réformes de l'assurance chômage et celle des retraites que le gouvernement arbore à nouveau en signe de pseudo hardiesse déterminée, censée marquer la fin du quinquennat aux yeux des patronats qui ont financé la première campagne de Macron.

SUD Protection sociale appelle naturellement à cette journée d'action.

Le tract intersyndical d'appel au 5 octobre sera mis sur le site.

Pour permettre une réactivité optimum dans l'alimentation du site concernant l'actualité revendicative, il est acté que l'accord de TROIS membres de la CEF autorise la mise sur le site.

-Nouveau site internet de la Fédé

Rappel de l'accès : **sud-protection-sociale.fr**

Adresse générique permettant aux syndicats de diffuser leurs expressions par l'intermédiaire de la CEF (2 valideurs) : sudprotectionsociale.redac@gmail.com

Concernant la page de présentation de la Fédé, regret de ne pas avoir de retour de la branche CRCPM relativement au contenu à faire figurer dans la partie ad hoc spécifique.

-Indemnité de télétravail à l'URSSAF Ile de France

La direction de l'URSSAF Ile de France refuse de verser l'indemnité de télétravail aux inspecteurs itinérants qui travaillent chez eux.

Il est décidé d'adresser un courrier de la fédé à l'UCANSS pour dénoncer cette décision.

-Passe sanitaire et suspension du contrat de travail

Isabelle (SUD CNAM) informe la CEF du fait qu'à la DRSM d'Ile de France des agents ont été informés que faute de vaccination au 15/09, ils étaient susceptibles de voir leur contrat de travail suspendu et donc leur rémunération de même. Cette réalité mérite une réaction syndicale.

Si le fait d'être pour ou contre la vaccination obligatoire est le creuset d'avis divergents au sein de nos syndicats ; la réaction à la suspension la rémunération d'un agent devrait faire l'objet d'un plus large consensus. Pour la majorité de la CEF un positionnement fédéral sur ce sujet doit intégrer un minimum d'avis de syndicats. A voir au Conseil Fédéral du 4 octobre.

Calendrier :

-Lundi 4 octobre : Conseil Fédéral par Skype

-Mardi 9 novembre : CEF (Skype et présentiel)

-Jeudi 25 et vendredi 26 novembre : congrès extraordinaire par Skype
